

# — Séance du 11 juin 2024 —

**Présents :** José HERBET, Antony DELVILLE, Jeannine BENOIT, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Laurence BÉCUE, Alain CARPENTIER, Frédéric DELPORTE, Véronique VAAST, Delphine CALAIS, Gérald BRÉZIN.

**Absents avec pouvoir :** Claudine LEQUIEN à Gérald BRÉZIN ; Lysiane CAPON à Jeannine BENOIT.

**Absent non convoqué :** Miquel NIEWIADOMSKI (parti sans communiquer son adresse).

**Secrétaire de séance :** Guillaume FLAHAUT.

## Hutte Pyrémont : renouvellement du bail

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il convient de délibérer sur le renouvellement du bail de la Hutte Pyrémont pour 2024-2025. Monsieur le Maire propose de conserver la même cotisation soit 100 €/an.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte le renouvellement du bail pour 2024-2025 et charge Monsieur le Maire d'établir les formalités.

## Tarifs périscolaire matin, midi et soir

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur PIERRE afin qu'il expose le tableau des tarifs du périscolaire du matin, du midi et du soir qui seraient mis en place dès le mois de septembre 2024.

	F < 812 €	13 < QF < 1054 €	1054
½ heure (matin ou soir)	,50 €	,60 €	,80 €
ause méridienne *	,90 €	,00 €	,00 €

\* l'animation est comprise dans le prix de la cantine.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte les tarifs proposés du matin, du midi et du soir pour le périscolaire.

## Tarifs centre de loisirs été

Monsieur PIERRE donne lecture des propositions de tarif pour l'accueil de loisirs d'été 2024.

\* Enfants de Picquigny et ressortissant de la CCNS :

- Quotient familial inférieur à 812 € : 10 €/jour + supplément sortie longue : 10 € ; 35 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.

- Quotient familial de 813 € à 1054 € : 11 €/jour + supplément sortie longue : 11 € ; 40 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.

- Quotient familial supérieur à 1054 € € : 12 €/jour + supplément sortie longue : 12 € ; 46 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.

\* Enfants hors CCNS :

- Quotient familial inférieur à 812 € : 13 €/jour + supplément sortie longue : 13 € ; 48 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.

- Quotient familial de 813 € à 1054 € : 15 €/jour + supplément sortie longue : 15 € ; 55 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.

- Quotient familial supérieur à 1054 € € : 18 €/jour + supplément sortie longue : 18 € ; 63 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.

\* Déduction carte loisirs (aide à la structure : 3,50 € par jour).

Trois journées des 12, 13 et 14 août (Tarif à la journée identique).

\* Enfants de Picquigny et ressortissant de la CCNS :

- Quotient familial inférieur à 812 € : 21 € pour une semaine (3 jours) sorties comprises.

- Quotient familial de 813 € à 1054 € : 24 € pour une semaine (3 jours) sorties comprises

- Quotient familial supérieur à 1054 € € : 28 € pour une semaine (3 jours) sorties comprises

\* Enfants Hors CCNS :

- Quotient familial inférieur à 812 € : 29 € pour une semaine (3 jours) sorties comprises.

- Quotient familial de 813 € à 1054 € : 33 € pour une semaine (3 jours) sorties comprises.

- Quotient familial supérieur à 1054 € € : 38 € pour une semaine (3 jours) sorties comprises.

Après avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour l'application des nouveaux tarifs pour le centre de loisirs d'été 2024.

## Travaux d'enfouissement réseaux rue Jean Choquet

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se positionner quant à la poursuite des travaux d'enfouissement de réseaux rue Jean Choquet. Aujourd'hui, les problèmes sont liés au poteau en bois sur la propriété de Monsieur et Madame Bulard et desservant en électricité le pavillon situé rue de la guinguette. La solution envisagée serait d'étendre le réseau basse tension dans cette rue. Monsieur le Maire a eu rendez-vous ce jour avec Enedis pour faire le point et propose de différer les travaux pour le moment, tant que la solution envisagée n'a pas fait l'unanimité.

Le conseil municipal décide de différer pour le moment les travaux.

## Concours maisons fleuries

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur PIERRE concernant le concours départemental et municipal des maisons fleuries. Celui-ci aura lieu le 15 juillet à 18h00.

Mmes BENOIT, CALAIS et LEQUIEN ainsi que Messieurs CARPENTIER, PIERRE seront les membres du jury.

## Facturation périscolaire et centre de loisirs du mercredi

Monsieur le Maire propose de facturer le périscolaire et le centre de loisirs du mercredi tous les deux mois comme ce qui a été fait pour la cantine à compter de la rentrée 2024.

En effet, ce nouveau système permettra de soulager Isabelle dans ses fonctions.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte ce nouveau mode de facturation et charge Monsieur le Maire d'en établir les formalités.

## Déclassement de deux parcelles du domaine public communal

Monsieur le Maire annonce au conseil municipal que le cabinet Latitudes a borné la parcelle ZA 301 de 6750 m<sup>2</sup> pour en faire trois :

-ZA 301 : 6388 m<sup>2</sup>

-ZA 340 : 185 m<sup>2</sup> achetée par Monsieur et Madame Basset Houbron

-ZA 341 : 177 m<sup>2</sup> achetée par Monsieur et Madame Dault.

Il convient donc de sortir ces parcelles du domaine public communal vers le domaine privé communal.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte et charge Monsieur le Maire de signer les documents afférents à ce sujet.

## Communications diverses

• Monsieur le Maire annonce que Monsieur Boulnois prend sa retraite et un centre de contrôle technique va s'installer dans la moitié du grand bâtiment.

• Le 12/06 le bateau « habitat insolite » est arrivé à la Maison du Tourisme.

• L'assemblée générale du Running Club se tiendra le vendredi 14/06.

• Le Football Club organise le 4ème challenge Paul Fourquier le 23/06.

• Monsieur Delville informe que le dossier sur les logements rue d'Amour est suspendu pour l'instant faute d'accord avec les propriétaires.

• Monsieur Carpentier a assisté à la réunion « éoliennes » : nous restons associés au projet. Prochaine réunion en septembre.

• Monsieur Pierre a eu un message de Monsieur Lionel Herbert qui souhaiterait une inauguration de l'espace fitness de la Catiche avec les associations de la commune.

• Madame Benoît souligne le succès de la journée de samedi du tour du marais.